

0330018R
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE PROFESSIONNEL LEONARD DE VINCI
24 RUE DU COLLEGE TECHNIQUE
33294 BLANQUEFORT CEDEX
Tel : 0556955880

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 7
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/10/2025
Réuni le : 06/11/2025
Sous la présidence de : Yannick Marmiesse
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ERASMUS+

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention ERASMUS+ ci-jointe N°PRO BOD 343115-02. Il autorise également la signature des contrats et conventions afférentes.
Dans le cadre des mobilités d'accompagnateurs, le conseil d'administration autorise le versement d'une bourse constituée d'un forfait voyage et frais de séjour définie par l'agence ERASMUS en deux fois 80% avant le départ, 20% une fois la mobilité effectuée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0